



Madame Béatrice DELA MAIREY  
Présidente du Club X Pairs

Paris, le 12/05/2025

**Objet** : Réponse aux préoccupations liées à la fin de la maintenance de Cegid XRP Ultimate On-Premise, courrier du 10 avril 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre communication et pour le partage de vos préoccupations concernant la transition de Cegid XRP Ultimate vers notre modèle SaaS.

Nous comprenons que ce changement représente une étape importante pour votre organisation, et nous tenons à vous assurer de notre engagement à vous accompagner tout au long de ce processus.

Comme demandé, vous trouverez point par point les réponses aux principaux points soulevés dans le document ci-joint.

Veuillez noter qu'il n'est pas possible de répondre à chaque client via ce document car un certain nombre de clients comportent des spécificités qu'il nous faut étudier avec chacun d'entre eux.

Néanmoins, ce document vous apporte des réponses relatives à notre offre standard Cegid XRP Ultimate en SAAS.

En résumé de ces points, il nous apparaît important de vous préciser par la présente les éléments suivants :

- **Coûts et modèle économique** : Nous avons travaillé activement à définir une structure de coûts claire et compréhensible pour la migration de nos clients sur un modèle SAAS, incluant tous les aspects que vous avez mentionnés. Nos équipes commerciales seront en contact avec vous pour discuter des solutions adaptées à chacun de nos clients et garantir une transition financièrement viable.
- **Continuité des fonctionnalités et des personnalisations** : Nous mettons en place des outils et des services dédiés pour assurer le portage de vos personnalisations dans l'environnement SaaS. Nos experts techniques se tiennent à votre disposition pour détailler les approches et solutions envisageables.
- **Performance et continuité opérationnelle** : La performance de notre solution SaaS est une priorité, et nous nous engageons à fournir des niveaux de service (SLA) performants. Des mesures spécifiques seront mises en œuvre pour garantir la continuité des opérations en toutes circonstances.
- **Sécurité et hébergement des données** : La sécurité des données est au cœur de nos préoccupations. Nos solutions SaaS sont conformes aux exigences du RGPD et aux standards du marché. Nous veillerons à vous fournir toutes les mesures nécessaires concernant l'hébergement et la protection de vos données.
- **Capacité de gestion de la migration** : Nous avons déployé des ressources pour accompagner tous nos clients dans cette transition via nos équipes directes et intégrateurs. Nous proposerons à chacun de nos



clients un plan détaillé d'accompagnement, incluant des sessions de formation et de support pour faciliter la migration.

- **Stratégie et impact à long terme** : Nous nous engageons à maintenir une relation transparente et collaborative avec nos clients, et à éviter tout verrouillage technologique. Nous restons ouverts à la discussion et à la coopération pour répondre à vos exigences futures que ce soit via le Club Utilisateurs ou bien auprès de chaque client.

Nous espérons que ces éléments vous apporteront une meilleure visibilité sur nos actions et notre engagement à vos côtés.

Comme évoqué, les spécificités contractuelles ou techniques pour certains de nos clients seront abordées directement avec eux dans le cadre des réunions de préparation de cette évolution.

Nous restons à votre écoute pour toute question supplémentaire et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Dans l'attente de notre prochaine discussion, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Jean – Baptiste Auzou**

Chief Product Officer

Cegid

Signé par :  
  
C1C2643BF8254F2...